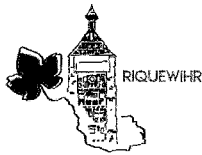


21 AOÛT 2026



VILLE DE RIQUEWIHR

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Le 13 août 2026, le Conseil municipal s'est réuni HOTEL DE VILLE sous la présidence de Denis BAUER, maire, suivant convocation transmise le jeudi 13 août 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : BAUER Denis, BAUMANN Jessica, BERGAMINELLI Marc, BRUPPACHER Nadia, BUTTIGHOFFER Karen, FREGUIN Marie-Lucie, HEINFLING Christian, JUNG Camille, MEYER Julien, RENTZ Thierry, RUCKENBROD Karin, SCHERRER Vincent, WAGNER Pierre, WIRTZ Sandrine

Excusé ayant donné procuration : REBER Jean-Daniel à BAUER Denis

Secrétaire de séance : MEYER Julien

2026-007 - MODIFICATION DE TARIFS 2026

Rapporteur : BUTTIGHOFFER Karen

Afin de favoriser l'écoulement des stocks de produits proposés à la vente à la Place des Services, il est proposé de réviser certains tarifs.

En effet, compte tenu du faible volume de vente de la Line « Riquewihr », il est proposé de ramener son prix de vente unitaire de 25 euros à 18 €.

De même, le tarif de vente des gourdes commercialisées à la Place des Services pourrait être ramené de 15 euros à 12 € l'unité.

Par ailleurs, la commune est régulièrement sollicitée pour la réservation ponctuelle d'emplacements de stationnement destinés à l'accueil de groupes. Ces réservations mobilisent les services administratifs pour leur gestion, les services techniques pour la mise en place de la signalisation et de la logistique nécessaires, et génèrent un manque à gagner pour la commune du fait de l'indisponibilité temporaire des emplacements habituellement utilisés par les camping-cars.

Afin de tenir compte de ces contraintes et des coûts induits, il est proposé de consolider la durée horaire de la prestation et revaloriser les tarifs applicables aux réservations ponctuelles

21 AOUT 2026

de stationnement selon les modalités suivantes :

- forfait de réservation pour 4 heures : 100 € au lieu de 50 € ;
- participation par véhicule stationné 4 heures : 6 € au lieu de 4 €.

Le tarif préférentiel accordé aux habitants de Riquewihr ne subira aucune modification par contre la durée horaire de la prestation est également consolidée et est dorénavant fixée à 4 heures.

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer le prix de vente de la Line « Riquewihr » à 18 € l'unité ;

DECIDE de fixer le prix de vente des gourdes à 12 € l'unité ;

APPROUVE la revalorisation des tarifs applicables aux réservations ponctuelles de stationnement pour les groupes extérieurs selon les modalités suivantes :

- 100 € de forfait de réservation et 6 € par véhicule ;
- **DIT** que ces nouveaux tarifs entreront en vigueur à compter du 15 août 2026
- **DIT** que la prestation est proposée pour une durée fixe de 4 heures pour les groupes extérieurs et les Riquewihriens
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

La vente au prix courant est gênante

Pour : 14

Contre : 1

Abstention : 0

Ayant voté contre : FREGUIN Marie-Lucie.

Fait et délibéré le 13 août 2026

La présidence de séance,
Denis BAUER, maire

Le secrétariat de séance,
Julien MEYER

